

IRPA

INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES SUR L'AUTISME



MÉDIATION PAR LE CHEVAL

En partenariat avec le domaine de Fraisse



Pour qui ?

- ✚ Toute personne avec Troubles du Spectre de l'Autisme et autres troubles du Neurodéveloppement et plus largement toute personne porteuse de handicap
- ✚ Pour des enfants qu'ils soient scolarisés ou non, pour des adultes ou des jeunes adultes, qu'ils soient ou non entrés dans la vie active

Pourquoi ?

- ✚ Améliorer le vécu psycho-corporel et faire régresser les conséquences du handicap par l'établissement d'un lien privilégié et personnalisé avec le cheval
- ✚ Favoriser l'initiative personnelle et l'autonomie
- ✚ Développer la motivation, la confiance en soi et l'estime de soi
- ✚ Améliorer l'habilité relationnelle, communicationnelle et langagière
- ✚ Améliorer les fonctions motrices

Doté d'une perception sensorielle hors du commun, le cheval est un véritable miroir des émotions humaines permettant l'« empathie » nécessaire à la relation. Il devient alors un médiateur pour les personnes en situation de handicap.

La médiation par le cheval est aujourd'hui reconnue comme un outil très efficace pour créer du lien avec le monde environnant et harmoniser le vécu sensoriel et émotionnel.



Comment ?

✚ Utilisation d'un protocole individualisé

- Le protocole qui est proposé vise l'amélioration sensible des fonctions motrices, cognitives, sensorielles ainsi que des habiletés sociales.
- Chaque prise en charge est précédée d'une séance d'évaluation en présence des parents et/ou des équipes médico-sociales et permet de définir des objectifs adaptés à la personnalité et aux difficultés de chacun.
- Chaque séance fonctionne avec les paramètres suivants :
 - un lieu adapté à chacun : box de grande taille pour une première approche ou manège ou carrière ;
 - un cheval/poney : dont le comportement et l'éducation sont adaptés à l'accueil de la relation pour travailler en toute sécurité ;
 - du personnel compétent et accompagnant : un moniteur d'équitation titulaire d'un diplôme européen d'équithérapie et/ou titulaire du BFEEH, une aide pour accompagner la personne en situation de handicap en fonction de son degré d'autonomie
 - une évaluation réalisée après chaque séance afin de réajuster les moyens spécifiques mis en œuvre pour atteindre les objectifs



Où ?

✚ Centre Equestre du Domaine de Fraisse (140ha) à Leuc, à 12 km de Carcassonne (Aude)
Structure conçue pour accueillir des personnes en situation de handicap. Labellisations FFE « équi-handi » et « bien-être animal »

✚ Construction couverte en ossature bois, de 2 600m², comprenant :

- Un manège en 20×60 avec tribune
- 27 boxes d'environ 15m² chacun (dimension liée à la pratique de l'équitation éthologique sur place – bien-être du cheval et liée à la médiation par le cheval – première approche possible à l'intérieur) et 22 stalles
- Un club house permettant débriefing et projection vidéo des séances en direct ou en différé

✚ Parcours sensoriel à cheval en extérieur



Deux grands principes animent ce centre équestre :

- ✚ L'équitation éthologique parrainée par Andy BOOTH. 10 chevaux formés pour la médiation par le cheval
- ✚ La médiation par le cheval fondée notamment sur la méthode de Festina Lente (Irlande) et grandement facilitée par l'utilisation d'une cavalerie éduquée selon les principes de l'équitation éthologique

Association IRPA - Domaine de Fraisse - 11250 Leuc

contact@irpa.fr

www.villagedefraisse.org

Facebook : irpa11

Tél : 04 68 76 33 65